

Réalité et difficultés de L'entrepreneuriat féminin en Algérie.

Reality and difficulties of female entrepreneurship in Algeria.

BENACHENHOU Farida

Maitre de conférences A

Faculté des Sciences Economique / Université de Tlemcen. Algérie.

benachenhoul@gmail.com

ATTAR Abdelhafid ¹

Maitre de conférences A

Faculté des Sciences Economique/ Université de Sidi Bel Abbés. Algérie.

hafidtlm.13@gmail.com

Date de soumission : 15.09.2021 , Date d'acceptation : 18.12.2021 Date de publication : 06.06.2022

Résumé :

La politique économique de l'Algérie s'est orientée vers une logique pro-libérale qui vise à créer une dynamique sur le marché du travail. Les lois ont changé et un soutien à l'entrepreneuriat a été mis en place pour répondre aux aspirations des hommes et des femmes au chômage. Juste que les mesures prises en faveur du genre féminin relèvent plus d'un traitement social que d'une véritable politique de l'emploi. Nous tentons de décrire la position de l'emploi féminin en Algérie et d'aborder les difficultés auxquels sont confrontées les femmes en matière d'entrepreneuriat. En ce sens, la recherche appréhende ces défis féminins qui mentionnent majoritairement une résistance aux impacts réglementaires et politiques mais surtout une adaptation à l'environnement social et culturel.

Mots-clés : Emploi féminin, Entrepreneuriat féminin, Politique publique, Difficultés.

Code JEL : J08, J16, J23, J81.

Abstract :

Algeria's economic policy has been oriented towards a pro-liberal logic which aims to create a dynamic in the labor market. Laws have changed and support for entrepreneurship has been put in place to meet the aspirations of unemployed men and women. It is just that the measures taken in favor of the female gender are more a matter of social treatment than of a real employment policy. We attempt to describe the position of female employment in Algeria and address the difficulties women face in matters of entrepreneurship. In this sense, the research apprehends

¹ Auteur Correspondant

these female challenges which mainly mention resistance to regulatory and political impacts but above all adaptation to the social and cultural environment.

Keywords: Female employment, Female entrepreneurship, Public policy, Difficulties.

Jel Classification Codes: J08, J16, J23, J81.

Introduction :

La crise multiforme des années 90 a détourné la politique économique de l'Algérie vers une logique pro-libérale, caractérisée par un changement positif envers le climat des affaires. L'aisance financière des années 2000 a donné les moyens nécessaires pour revenir à la scène économique au pouvoir public en favorisant l'investissement mis en place, qui servira à créer de la richesse et de l'emploi. Alors, les discours d'encouragement à l'entrepreneuriat se succèdent, les lois ont subi des modifications et des dispositifs de soutien à l'emploi ont été mis en place afin de pouvoir répondre aux ambitions des hommes et des femmes au chômage.

Sauf que pour le genre féminin, la plupart de ces mesures relèvent plus d'un traitement social que d'une véritable politique de l'emploi. La volonté de ces femmes de créer une entreprise de très petite taille est relative. C'est d'ailleurs, dans ce contexte qu'on trouve la force féminine au travail s'opérant principalement dans le secteur public et que l'entrepreneuriat féminin en Algérie soit aussi discret.

Face à des contraintes multiples (contraintes financières et environnementales font que les porteuses de projets n'ont aucune prise sur leurs décisions, taille de l'entreprise très réduite, le choix limité de secteurs d'activité dicté par la précipitation et l'inexpérience des entrepreneures.), un nombre important de femmes exercent dans des emplois informels; de compensation. L'aspect informel se présente comme un substitut temporel qui répond à des pratiques sociales exercées par ces exclues de la sphère administrée².

Dans cette étude, nous tentons de mettre le point sur l'état de l'entrepreneuriat féminin en Algérie, en expliquant le non aboutissement des efforts étatiques consentis en matière d'entrepreneuriat à leurs finalités. Cela mentionne majoritairement une résistance aux impacts réglementaires et politiques mais surtout une adaptation à l'environnement social et culturel. Il y a un fort besoin de fournir des informations sur ces femmes, leur choix, leurs contraintes et surtout leur contribution socio-économique.

Dans ce sens, notre contribution dont l'objectif est de décrire et analyser la position de l'entrepreneuriat féminin en Algérie, se veut enrichir les études sur ce thème et consiste à répondre aux questions suivantes :

-Comment la politique publique impacte-t-elle l'emploi féminin en Algérie ?

-Comment se disperse l'entrepreneuriat féminin en Algérie ?

- Qu'est-ce qu'il fait que l'entrepreneuriat féminin en Algérie soit aussi discret ?

Le but de notre étude est de : cerner le contexte de la femme entrepreneure Algérienne - Contribuer à faire évaluer la réflexion sur le processus entrepreneurial et le processus du développement du travail féminin en Algérie -Evaluer l'implication des dispositifs étatiques en matière de création des entreprises par les

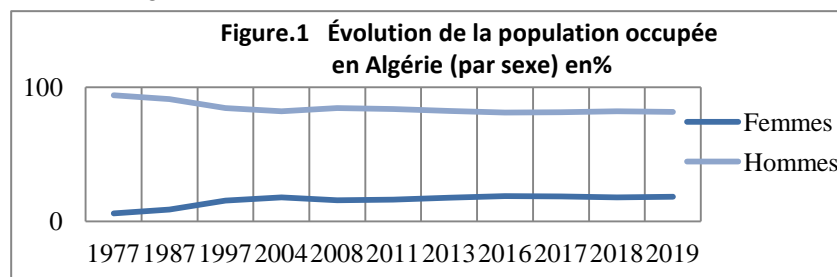
² Henni A. (1995), « Ajustement, économie parallèle et contre-société », Naqd, revue d'études et de critique sociale, Réajustement structurel & systèmes politiques, Alger, n°7, p.50-57.

femmes -Comprendre les facteurs socioculturels et environnementaux qui peuvent intervenir dans la prise de décision féminine.

1. L'emploi féminin en Algérie :

1.1 Evolution en quelques chiffres :

Selon la base de données ONS, l'évaluation de l'emploi féminin en Algérie dans les années 1970-80 met en évidence la vulnérabilité sévère de la participation du sexe féminin sur le marché du travail. Les années 1990 connaissent une contribution marquante des femmes en matière d'emploi. Au début des années 2000, l'accès des femmes au marché du travail a continué d'évoluer constituant une proportion de femmes occupées estimée en 2012 à 1778000 femmes, atteignant ainsi 17.5 % de la population occupée totale. En 2016, le volume de la part des occupées a franchi ainsi pour la première fois le seuil de deux millions, ce qui constitue 18,9% de la population occupée. La main d'œuvre féminine quant à elle a enregistré une légère baisse en 2018 (17,9%) et 2019 (18,3%), probablement en raison de la crise financière qui a frappé l'Algérie suite à la baisse des prix des hydrocarbures (Fig.1).



Source : Base de données ONS, (2019) Activité, emploi & chômage, collections statistiques n°879.

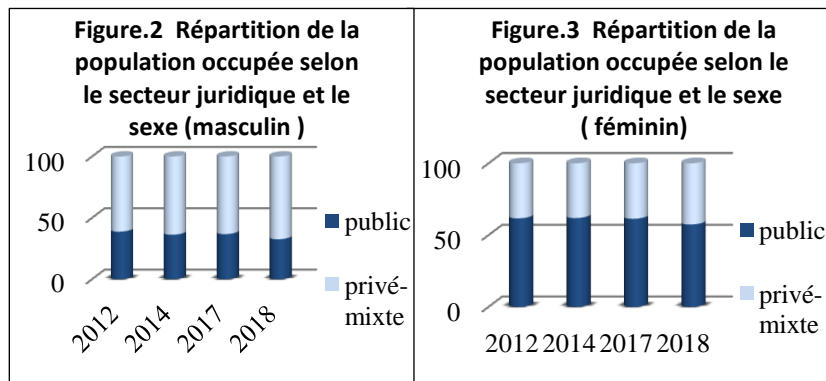
1.2 Disparités et divergences

Malgré cette évolution de l'emploi féminin, la ventilation selon le secteur juridique fait ressortir que le secteur de l'état ;actionnaire dominant dans l'activité économique du pays n'absorbe que 36,8% des hommes de l'emploi total, alors que les femmes opèrent principalement dans ce secteur public³ ; là où il y a moins de discrimination en particulier en ce qui concerne les salaires⁴. D'autre part, le salariat continu à constituer la forme d'emploi dominante auprès des femmes, puisqu'il atteint 75,9% contre 69,8% chez les hommes (ONS, 2017). La structure de l'emploi selon le secteur d'activité fait ressortir que le secteur des services/commerce se caractérise par une plus grande concentration féminine (70.61% en 1989 ; 76,3% en 2016) ; la femme est très présente dans des métiers dits éthiquement convenables comme l'enseignement et la santé⁵.

³Adair et Hamed. (2012), « Micro-entreprises et micro-crédit au Maghreb, Journée de l'AFSE – L'économie du développement et de la transition » CERDI –Clermont-Ferrand ,19 -20 Mai 2005.

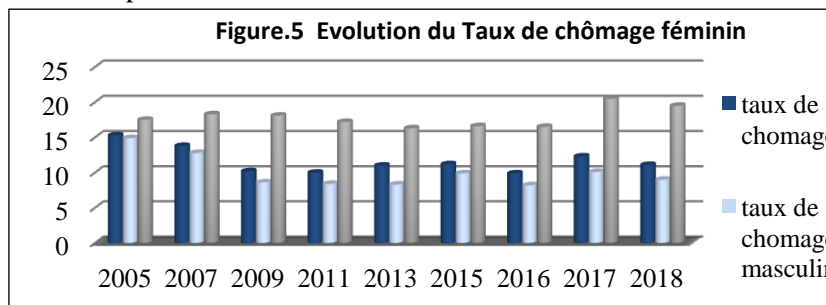
⁴ CNES. (2007), « Rapport National sur le développement humain : Algérie 2006 », Réalisé en coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement, Algérie.

⁵ Le secteur « Santé et action sociale » représente 43,2% chez les femmes occupées en 2018(ONS, 2018).



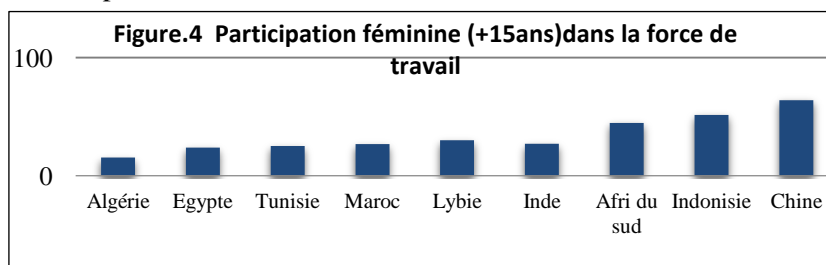
Source : Base de données ONS, (2018), Activité, emploi & chômage, collections Statistiques n°819.

Quant au chômage, nous assistons à un recul du taux de chômage féminin, même si on est obligé de souligner les mêmes inégalités très significatives par rapport au sexe masculin (Fig.5). Le taux de chômage global en Algérie a connu une hausse en Avril 2017 .Il est passé à 10,1% chez les hommes et surtout 20,5% chez les femmes; expliquant ainsi une certaine restriction de l'état en matière d'emploi public dans une phase de crise financière.



Source : Base de données ONS, (2018), Activité, emploi & chômage, collections Statistiques n°819.

Dans un autre contexte, la différence du taux d'activité féminine par rapport à d'autres pays voisins (Fig.4), nous amène à dire que la force de travail féminine algérienne reste encore une ressource économique inexploitée. Cela, peut être expliquée par la dépendance de l'Algérie au secteur des hydrocarbures qui utilise des capitaux élevés et ne peut contribuer à l'investissement ; susceptible de créer la demande d'emploi féminin.



Source: OCDE, (2017), L'autonomisation économique des femmes dans la région MENA : L'impact des cadres juridiques algérien, égyptien, jordanien, libyen, marocain et tunisien, Edit OCDE, p30.

Face aux défis, la culture entrepreneuriale féminine est en plein essor. Elles sont de plus en plus nombreuses à vouloir se lancer en affaires, constituant ainsi une force susceptible de contribuer à une mutation économique et à un développement global et durable dans le pays.

2. Entrepreneuriat féminin en Algérie :

2.1. Définition et concept :

L'entrepreneuriat féminin est devenu un phénomène qui prend plus d'ampleur ces dernières années malgré les contraintes rencontrées par les femmes. Reconnu comme une source non négligeable de croissance économique insuffisamment exploitée. L'entrepreneuriat au féminin pourrait reposer sur la perception sociale de la place de la femme, ce qui rend cette catégorie d'entrepreneurs moins visible et moins étudiée dans les pays du tiers monde d'où la plupart des travaux de recherche effectués sur le sujet proviennent de pays développés⁶.

L'entrepreneuriat, a connu une grande divergence au niveau de sa définition. Plusieurs définitions de la femme entrepreneure ont été élaboré ; en la mentionnant comme étant une femme personne physique qui crée son entreprise et qui assume ainsi ses responsabilités financières, administratives et sociales⁷, travaillant de manière organisée pour fournir des biens ou des services destinés au marché en vue de réaliser un bénéfice⁸. Pour cela, elle déplace des ressources économiques d'un niveau de productivité et de rendement donné à un niveau supérieur lui permettant au moins de se maintenir mais surtout de se développer sur le plan économique et social⁹. La femme entrepreneure est celle qui change de statut et/ou de métier et/ou d'organisation afin de créer une nouvelle richesse en recherchant l'épanouissement personnel, l'autonomie financière et la maîtrise de son existence grâce au lancement et à la gestion de sa propre entreprise¹⁰.

A noter qu'en Algérie, les études dans ce domaine se font rares, et que les faibles statistiques existantes souffrent d'imprécision des chiffres officiels relatifs à l'entrepreneuriat féminin. Il faut compter seulement depuis ces dernières années qu'on commence à s'intéresser au rôle important que joue la femme avec sa contribution dans la croissance économique¹¹. On revanche, L'entrepreneuriat féminin est devenu un excellent dispositif d'intégration de la femme algérienne dans la vie active, en lui offrant un statut social très important, malgré que l'entrepreneuriat des femmes se distingue de l'entrepreneuriat masculin en ce

⁶ Orser B. (2007), « Canadian Women Entrepreneurs, Research and Public Policy: A Review of Literature », School of Management. November, Ottawa, <https://telfer.uottawa.ca/assets/documents/2007-DFAIT-CDN-Women-ENTs-Research-Public-Policy-Review.pdf> ;(Consulté le 01-02- 2019).

⁷ Lavoie D. (1988), « Les entrepreneures : pour une économie canadienne renouvelée », Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, Ottawa, p.3.

⁸ Abrika B, Smadi A. (2016), « Entrepreneuriat féminin informel entre dynamisme, résilience et vulnérabilités Illustration par le cas de la wilaya de Tizi-Ouzou (Algérie) » XXXII ème Journées du développement ATM 2016 Colloque Catastrophes, vulnérabilités et résiliences dans les pays en développement Université Lille 1,1-3 juin 2016.

⁹ Chalal. F. (2013), « les femmes entrepreneures à Bejaïa : Réalité et perspectives », 4eme journée internationale sur l'entrepreneuriat des jeunes, Université Biskra, P2, P1.

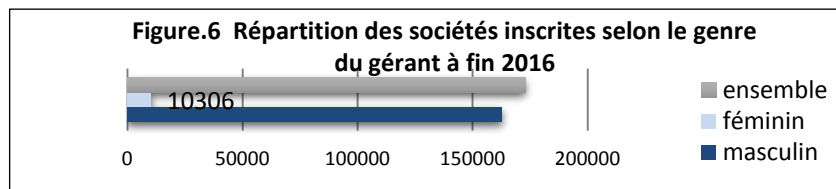
¹⁰ Belcourt, M, Burke, R-J., Lee-Gosselin, H., 1991. « Une cage de verre : les entrepreneurs au Canada », Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, Ottawa, p.101.

¹¹ Tahir Metaïche F, Bendiabdellah A. (2016), « Les femmes entrepreneures en Algérie : savoir, vouloir et pouvoir ! », L'Harmattan | Marché et organisations, vol.2, n°26, p.219-240.

que les femmes se heurtent à des obstacles communs, distincts de leurs homologues masculins et que La démarche entrepreneuriale des femmes se trouve davantage entravée par des Mythes¹² associés à un certain nombre de fausses coutumes et traditions et que les recherches tendent aujourd’hui à montrer qu’il y a plus de similitudes que de différences entre hommes et femmes entrepreneurs¹³.

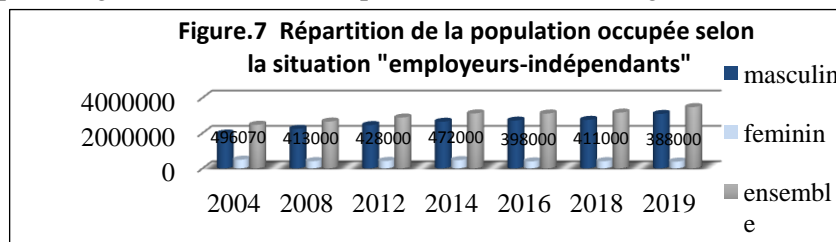
2.2. Femmes entrepreneures en Algérie. Quelques chiffres:

En ce qui concerne l’entrepreneuriat féminin, l’évolution est loin d’être évidente¹⁴. Le taux d’entreprises dirigées par des femmes dans la région du Maghreb est parmi les plus bas au monde (12% comparé à 33% au niveau mondial)¹⁵, alors que le contexte algérien présente un taux encore plus faible qui n'a pas dépassé 3% en 2000 pour connaître une augmentation à 6% en 2005 et qui frôle les 8% de nos jours du nombre global des opérateurs économiques inscrits au CNRC (CNRC, 2019). En conséquence, la divergence entre les sexes est toujours significative ; puisqu’en 2019, les 159.807 femmes commerçantes représentaient 7,9% du total national des personnes physiques et les gérantes de sociétés constituaient seulement 6,3% du total national des personnes morales(Fig.6).



Source : CNRC, (2019), Revue statistique : le registre du commerce, indicateurs & statistiques, 2019, file:///C:/Users/TOP/Downloads/docs_1596613037288.pdf, (consulté le 15/02/2020).

En ce sens, les chiffres ONS font aussi savoir que l’évolution l’auto emploi féminin en Algérie a affecté principalement les hommes, alors que la part féminine a connu une quasi-stagnation au cours de la période (2004-2019) (Fig.7).



Source : Base de données ONS, (2019) Activité, emploi & chômage, collections statistiques n°879.

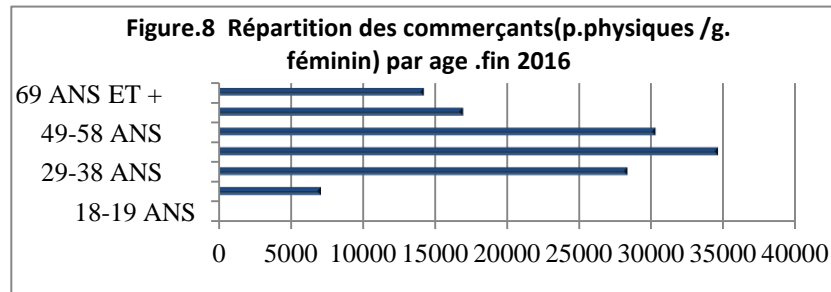
¹² Santoni J. (2016), « Spécificités, obstacles et levier potentiel de l’entrepreneuriat des femmes État des littératures francophone et anglophone», ESKA, Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels, vol. 54, XXII, p.207-228.

¹³ D’Andria A, Gabarret I. (2016), « Femmes et entrepreneurs : trente ans de recherches en motivation entrepreneuriale féminine », De Boeck Supérieur, Revue de l’Entrepreneuriat, vol.3, n°15, p.87-107.

¹⁴ -Tahir Metaiche F et Bendiabdellah A, op. cit. p.219-240.

¹⁵ - OIT. (2016), « Promotion et développement de l’entrepreneuriat féminin en Algérie et au Maroc », https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---africa/---ro-abidjan/---ilo-algiers/documents/generi_cdocument/wcms_543315.pdf, (Consulté le 01-07- 2017).

Les données du CNRC (fin 2016) affichent aussi que ces femmes entrepreneures sont moins jeunes ; âgées principalement entre 39 et 48 ans (26,27%) suivies de celles âgées entre 49 et 58 ans (22,98%) (Fig.8).



Source : CNRC, (2019), Revue statistique : le registre du commerce, indicateurs & statistiques, 2019, file:///C:/Users/TOP/Downloads/docs_1596613037288.pdf, (consulté le 15/02/2020).

Ces femmes sont concentrées dans les grandes agglomérations ; Alger avec un taux de 8,1% du nombre global, suivie de la wilaya d'Oran avec un taux de 6,3% et Tlemcen avec 4,1% (CNRC, fin 2016) ; là où elles subissent moins de pression sociale¹⁶; considérée comme une barrière qui entrave la femme algérienne à être entrepreneure pour qu'elle puisse incarner son double statut au sein du cercle familial et dans l'activité professionnelle, face et contre les préjugés socioculturels. D'autre part, ces femmes entrepreneures se trouvent dans des secteurs de prédilection variés ; commerce de détail (49% de la totalité des commerçantes inscrites en tant que personnes physiques), services (37,9%), industrie, BTPH et emplois dans les activités d'import-export¹⁷, les professions libérales, l'agriculture et l'artisanat. Alors que selon l'ONS, la moitié de ces femmes indépendantes sont des artisanes. L'autre moitié, sont de micro entreprises (des secteurs « services ou commerce ») ou des femmes exerçant dans l'agriculture. Seulement 0,3% des femmes gèrent des entreprises de statut personne morale¹⁸. Ces chiffres sont loin de représenter la réalité, sachant qu'ils recensent uniquement les femmes chefs d'entreprises inscrites au CNRC, sans inclure les femmes entrepreneures associées dans des entreprises et qui exercent dans l'informel.

Ces données restent toujours en manque de précision et en besoin de plus d'études approfondies pour qu'elles puissent refléter la situation réelle de l'entrepreneuriat féminin¹⁹. Reste à évaluer la part de l'Etat en entrepreneuriat féminin et création d'entreprise à travers les dispositifs d'aide et de financement.

¹⁶ Ouadah S. (2016), « L'entrepreneuriat féminin en Algérie ; Etude statistique sur la dispersion de l'entrepreneuriat féminin en Algérie », Revue d'économie et de statistique appliquée vol.13, n°1, P. 256-266.

¹⁷ Debbih Z. (2015), « Le Rôle De La Politique Publique Dans L'encouragement De L'entrepreneuriat Féminin En Algérie: Réalité Et Perspectives ». Recherches économiques et managériale, n°18, p.20-26.

¹⁸ OIT. (2017), « Evaluation nationale du développement de l'entrepreneuriat féminin en Algérie - situation et recommandations », http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/---ifp_seed/documents/instructionalmaterial/wcms_568885.pdf ,(Consulté le 01-10- 2018).

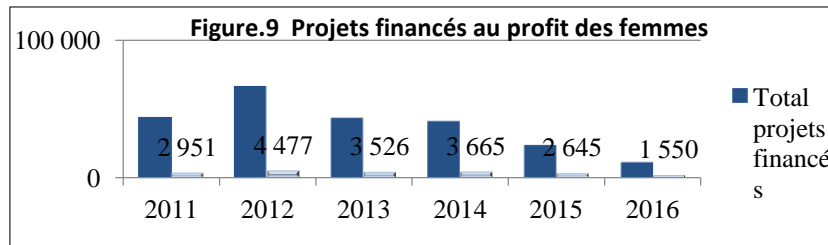
¹⁹ Debbih Z, op. cit. p.20-26.

2.3 Les Dispositifs de soutien et de financement:

La politique gouvernementale d'appui à la PME/TPE met l'accent sur le savoir-faire, l'accompagnement lors de la réalisation des projets, la pérennisation des activités et l'accès au financement. La mise en œuvre de cette politique est déléguée à un nombre d'organismes gouvernementaux. Les plus pertinents sont :

-ANADE (ex ANSEJ) (1997) : financement destiné aux jeunes promoteurs (19-40 ans), pour des montants d'investissements pouvant atteindre 10 millions DA.

Les chiffres avancés par l'ANSEJ font état d'évolution du nombre de femmes ayant bénéficié de l'aide financière de ce dispositif. Le taux des projets financés au profit des femmes a connu une importante progression passant d'une moyenne de 7% durant la période (2010-2013) à 9% en 2014, 11% en 2015 et à 14% au courant de l'année 2016, dont presque la moitié sont des universitaires et celles issues de la formation professionnelle.



Source : ANSEJ, (2019), Statistiques, <http://www.ansej.org.dz/index.php/fr/>, (consulté le 23/12/2019).

-ANDI (2001) : destinée aux projets d'investissement supérieur à 135000 dollars US²⁰. Ce dispositif gère un certain nombre d'établissements offrant des incitations fiscales à l'appui de projets d'investissement, visant à la prise de participation dans des PME locales et à des lignes de financement de crédit-bail pour les PME.

Les chiffres de l'ANDI précisent que pour la période 2005 – 2011 ; 2 517 projets initiés par des femmes ont été déclarés, représentant un montant de 97 775 millions de dinars et générant 21 763 emplois. Ces projets représentaient juste le taux de 4% dans cette même période²¹. A noter que l'ANDI organise des manifestations et des expositions et participe à des évènements internationaux et ce dans le cadre de la vulgarisation des différentes mesures et dispositifs d'aide et d'accompagnement mis en place par l'Etat pour encourager l'entrepreneuriat notamment féminin.

-CNAC (2004) : vise les chômeurs (35 - 50 ans) qui investissent dans des activités industrielles /ou de services, sauf la revente en l'état pour des montants d'investissements pouvant atteindre 10 millions DA (CNAC, 2010). Les chiffres CNAC existants font état de 5 242 créatrices avec un taux faible de 7% en 2012²².

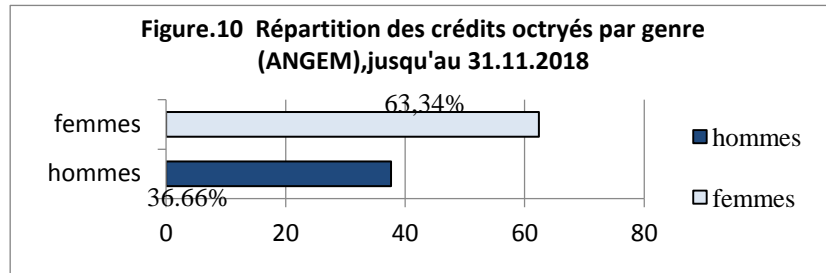
-ANGEM (2004) : vise le financement de la création d'activités et le financement d'activités à domicile, pour favoriser les artisans et l'auto-emploi, notamment des femmes et des jeunes. Il est destiné pour les projets et les activités commerciales dont le coût ne saurait dépasser 1.000.000 DA. Depuis sa création, l'Agence

²⁰ Aknines et Fereffra Y. (2014), « Entrepreneuriat et création d'entreprise en Algérie : une lecture à partir des dispositifs de soutien et d'aide à la création des entreprises », Revue des Sciences Économiques et de Gestion, Vol .14, n° 14, P. 65-78.

²¹ Ouadah S, op. cit. p. 256-266.

²² Debbih Z, op. cit. p.20-26.

nationale de gestion du micro crédit a attribué plus de 877 526 micro-crédits et a permis la création de plus d'un million d'emplois 1 303 868.



Source : propre sur la base de données ANGEM 2019.

Jusqu'au 31 décembre 2018, Plus de 62% de femmes ont bénéficié de micro-crédits pour la réalisation de leurs projets d'activités, dont une majorité de femmes au foyer. Par tranche d'âge, l'ANGEM révèle que les bénéficiaires de micro-crédits se concentrent dans les catégories jeunes (18-29ans) et(30-39ans). Le bilan (ANGEM) fait également ressortir que la Très petite industrie (TPI) a bénéficié de la plus grande part de micro-crédits octroyés par l'ANGEM suivie par le secteur des services, l'artisanat et le BTP.

Ce financement touche principalement la catégorie féminine renvoyée en majorité du système scolaire (niveau moyen 49,80%). A noter aussi, la part importante des bénéficiaires ne possédant aucun niveau d'instruction (15.87%) et en parallèle, le faible pourcentage des universitaires impliqués dans ce mode de financement (4,05%). Ce qui soulève plusieurs questions en matière du savoir-faire quant à la gestion et la finalité de ces micro-entreprises.

- En conclusion, le taux des femmes créatrices de projets reste très faible ; trop inférieur à celui des hommes, et ça reflète le manque d'intérêt que porte ces dispositifs (sauf ANGEM) pour les femmes (ne bénéficient pas des dispositifs publics spécifiques d'appui à la création d'entreprises) vues le pourcentage qui ne dépasse pas les 10 %²³. Le nombre bénéficiaire de ces services reste loin des aspirations .Toutefois, en dépit de son évolution, le taux de l'entrepreneuriat féminin en Algérie reste faible au sein du tissu de l'entrepreneuriat national. Un taux considéré insuffisant compte tenu des mécanismes lancés par le gouvernement pour soutenir les investissements féminins et du nombre important de femmes diplômées, soit 62.1% de l'enseignement supérieur et 37.2 % de la formation professionnelle et que cette supériorité n'a pas encore touché l'entrepreneuriat (ONS, 2018). Même s'il s'avère très difficile d'avoir des statistiques fiables concernant l'entrepreneuriat féminin en Algérie²⁴, la participation de la gent féminine dans l'entrepreneuriat en Algérie se trouve sensiblement améliorée, mais demeure insuffisante.

- Beaucoup de facteurs ont amplement participé à l'évolution de l'emploi féminin en Algérie et ont encouragé la femme à se lancer même dans le monde de l'entrepreneuriat. La progression féminine en matière d'emploi en Algérie a connu sa progression après la crise multiforme des années 90 qui a enfoncé la politique

²³ Debbih Z. op. cit., p.20-26.

²⁴ Tahir Metaiche F, Bendiabdellah A. op. cit. p.219-240.

économique dans une logique pro-libérale. Mais aussi, sous l'effet de la manne financière des années 2000, qui a donné les moyens nécessaires pour revenir à la scène économique au pouvoir public a travers une stratégie dont l'objectif consiste à soutenir l'investissement mis en place et qui servira à créer la richesse et de l'emploi. Juste que la réalité a révélé que les mesures prises en faveur des femmes relèvent plus d'un traitement social que d'une véritable politique de l'emploi puisqu'on assiste à des divergences significatives selon le sexe, surtout en matière d'entrepreneuriat qui affiche un taux féminin très faible; trop inférieur à celui des hommes. Cela reflète le manque d'intérêt que porte les dispositifs de soutiens²⁵, vu le nombre de femmes bénéficiaires de leurs services qui restent loin des aspirations compte tenu des mécanismes lancés par le gouvernement pour soutenir les investissements féminins et du nombre important de femmes diplômées, soit 62.1% de l'enseignement supérieur et 37.2 % de la formation professionnelle(ONS, 2018) et que cette supériorité n'a pas encore touché l'entrepreneuriat.

3. Les Difficultés en matière d'entrepreneuriat féminin en Algérie:

Bien qu'une évolution sensible soit intervenue dans tous les domaines, notamment sur le plan légal et celui des libertés individuelles, permettant l'accès des femmes au marché du travail, la littérature sur l'entrepreneuriat féminin souligne bien souvent les obstacles spécifiques aux femmes ; certaines inégalités structurelles qui contribuent au maintien d'un climat de monopole masculin :

3.1 Prescriptions légales, charges et climat des affaires

En dépit des efforts étatiques engagés pour promouvoir l'emploi féminin en Algérie, le cadre réglementaire et institutionnel lié à l'emploi et surtout à la création et au fonctionnement des entreprises privées demeure fortement contraignant. A voir les potentialités humaines et les moyens déployés dans ce domaine, l'application sur le terrain est insoutenable et manque de rigueur. Les contraintes financières et environnementales produisent une instabilité du climat des affaires qui entrave généralement l'action entrepreneuriale. C'est pourquoi l'Algérie se classe très modestement en termes d'indicateurs de Doing Business. En 2020, le pays affiche la 157^{ème} place dans la facilité de faire les affaires (en 2019), la 158^{ème} pour le paiement des taxes et impôts (l'entrepreneur doit procéder à 27 paiements par année, ce qui lui coûte 265 heures par an), la 152^{ème} pour la création d'entreprises (processus à la fois lourd, long et coûteux, nécessitant 12 procédures impliquant plusieurs intervenants : administration fiscale, CNRC, notaire, CASNOS, tribunal..., dure 18 jours et coûte 11.3% du revenu annuel par habitant), la 102^{ème} pour le raccordement au réseau électrique (5 formalités qui nécessitent 84 jours), la 165^{ème} pour le transfert de propriétés, la 181^{ème} pour l'obtention des prêts et enfin la 113^{ème} place pour l'exécution des contrats²⁶. D'autres obstacles s'avèrent aussi importants comme l'absence de soutien et d'accompagnement spécifique et adapté, l'accès aux marchés et à l'information, l'accès au financement entre autres contraintes sociales et culturelles²⁷ qui renseignent mieux encore sur les difficultés que rencontre le potentiel entrepreneur féminin en Algérie pour lancer son affaire.

²⁵Le nombre de projets reste insuffisant touchant juste les catégories démunies (traitement social).

²⁶ Banque mondiale, (2020), Rapport Doing business, https://francais.doingbusiness.org/fr/data/exploreeconomies/algeria#DB_rp, (consulté le 04/01/2021).

²⁷ -OIT, (2017), op. cit.

3.2 Les barrières socioculturelles :

Il existe un mépris de la femme qui empêche son accès sur le marché du travail qui se manifeste par certaines idées reçues relevant de motifs personnels²⁸ ; laissent penser que la femme serait incapable de monter et d'assumer un investissement et manque néanmoins de formation en gestion. Pour légitimer l'accès au travail, beaucoup de femmes n'hésitent pas à avancer des arguments mettant en évidence l'équité du genre, la parité et la séparation des biens comme phénomène de mode et un faire-valoir dans le monde moderne ; consacré par le Coran et le hadith et à évoquer certaines épouses du Prophète qui entretenaient des affaires de commerce. Ces propos qui font merveilleusement recette dans une société profondément sensible des argumentaires religieux. Des recherches mettent en valeur aussi la connivence mère-fille ; tout un ensemble de stratégies qui relèvent de ce que certains sociologues qualifient de « féminisme informel »²⁹.

Dans de nombreux cas, l'accès au financement est identifié comme un obstacle important dans le développement des entreprises dirigées par les femmes³⁰. Les femmes sont aussi privées de droits de propriété et de participation aux décisions au sein de la famille³¹ ; les institutions sociales informelles ont un impact direct ou indirect sur le rôle économique des femmes, justifié par certaines traditions, coutumes et même des lois qui peuvent déterminer les actions féminines et peut-être même le temps et les conditions de type travail (Banque mondiale, 2004). Même, si la discrimination dont feraient part les institutions financière est controversée, car les femmes entrepreneures seraient pour certains moins habiles et soumises à une éducation familiale spécifique³².

3.3 Les Préjugés et poids des stéréotypes :

Selon l'approche de Haddad Z le projet étatique de développement et de mobilisation de la société des années 70 a exclu les femmes en les affectant en priorité à un procès de travail domestique³³. L'éducation des filles au sein des familles est sensée les préparer à devenir de bonnes épouses, mères et ménagères. L'ambition de monter des affaires est considérée comme non féminine et en rupture avec le rôle traditionnel. Les femmes seraient victimes de barrières mentales et de préjugés qui les empêcheraient de percer dans le monde des affaires, mais surtout au sein de la famille et chez les femmes elles-mêmes qui ont tendance à sous-estimer leurs capacités. Le manque de confiance en soi ; alimenté par une violence contre les femmes -qui a pris des proportions alarmantes ces dernières années- commises surtout au sein de la famille, représente certainement un grand obstacle au cheminement des femmes à la tête de très petites entreprises³⁴.

²⁸ Bekkar R. (1998), La place des femmes, les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales », OPHEZIA, la découverte, pp227-231.

²⁹ Mebtoul A. op. cit.

³⁰ Lebègue .T. (2015), « L'accompagnement institutionnel des femmes entrepreneures, Quel modèle d'accompagnement pour les femmes créatrices de très petites entreprises ? », Revue de l'Entrepreneuriat, vol.2, n°14, p .109-138.

³¹ Heintz J ,Pollin R. (2003), « Informalization, EconomicGrowth and the Challenge of Creating Viable Labor Standards in Developing Countries ». PERI Working Paper No. 60. Available at SSRN: <http://ssrn.com/abstract=427683> , (Consulté le 02-02- 2016).

³² Nikina .A, Le Loarne-Lemaire et M. Shelton. (2012), « le rôle de la relation de couple et du soutien du conjoint dans l'entrepreneuriat féminin », Revue de l'Entrepreneuriat, vol.4, n°11, p.37-60.

³³ Mebtoul A. op. cit

³⁴ Nikina .A, Le Loarne-Lemaire et M. Shelton. op. cit.p.37-60.

Dans tout ça, le diplôme ne constitue pas leur meilleur atout, les femmes ayant envie de créer leur entreprise doivent encore s'armer d'endurance et de persévérance pour pouvoir s'affirmer en tant que dirigeantes, surtout dans des secteurs typiquement masculins³⁵.

3.3 Les charges domestiques et responsabilités familiales :

La femme est associée au ménage et aux enfants. La famille, qui est nécessairement impactée par le projet entrepreneurial, et, en particulier, le conjoint. En prenant la décision d'accès au travail, elle doit concilier entre la vie de famille et la profession. Ce compromis entre la carrière professionnelle et une vie de famille épanouie reste un sérieux problème, car il implique de plus en plus de disponibilité et de mobilité dans l'espace urbain. Le mariage présente un tournant important dans la vie professionnelle de la femme algérienne ; car dans plusieurs cas cet heureux évènement entrave l'emploi de la femme ; qui doit obtenir la permission du conjoint pour accéder ou pas au sein du marché de travail. En cas de refus, le travail à domicile (souvent informel) demeure une solution abordable pour de nombreuses femmes qui, une fois mariées, ont dû se résoudre à arrêter leurs activités dans la sphère administrée pour préserver leur mariage et le statut social qu'il leur confère.

3.4 Le secteur informel :

En raison des critères de choix spécifiques³⁶, des difficultés liées à la discrimination et la faible mobilité, certaines femmes exclues de la sphère administrée acceptent des emplois précaires sans perspectives de carrière. Face à ces difficultés, des femmes exclues du marché du travail formel sont jeunes, avec ou sans enfants, trouvent leur réalisation dans l'entrepreneuriat informel ; un moyen de s'épanouir aussi bien comme professionnelle que comme mère de famille, en cherchant de réussir l'équilibre travail-famille.

Ce mouvement vers le secteur informel, du fait des nouvelles orientations économiques et du désengagement de l'Etat, a donné naissance à un développement sans précédent du travail informel, tel que le travail à domicile chez le sexe féminin ; prenant des formes et des applications variées qui affecteront l'organisation sociale.

On peut dire que le secteur informel à travers répond aux aspirations de la femme et de sa volonté de participer à la vie économique et sociale, mais il est aussi un moyen de mettre en évidence les capacités et les connaissances acquises. Bien que ces activités informelles peuvent être mal vues, en raison des bagages scientifiques importants qui caractérisent certaines travailleuses à domicile et qui peuvent leur permettre ainsi d'avoir un poste de travail dans le secteur structuré.

Conclusion :

Même si la volonté étatique affichée ; de faire de l'entrepreneuriat féminin un élément du développement économique et social en Algérie, par la mise en place de structures et de dispositifs pour le développement de la petite et moyenne entreprise ; pourvoyeuse d'emplois et créatrice de richesses, le débat doit être orienté vers la pertinence du développement de la micro-finance, car les besoins

³⁵ Mebtoul A. (2010), op. cit.

³⁶Charge de travail -avantages sociaux- distance par rapport au lieu de travail-transport-type d'entreprise.etc....

des ménages en services financiers de proximité sont loin d'être suffisants. Les actions adoptées dans le domaine de l'emploi féminin relèvent plus d'un traitement social que d'une véritable politique de l'emploi. Ce qui fait que malgré l'accroissement du nombre d'entreprises constatées, une dynamique entrepreneuriale réelle a du mal à s'enclencher. Le développement de dispositifs et de produits spécifiques reste légitime, d'autant que les expériences des femmes entrepreneures sont encourageantes.

Cette réalité a montré que la démarche entrepreneuriale s'inscrit dans une logique socio-émancipatrice qui nécessite un accompagnement adapté par les pouvoirs publics dans le but de participer aussi au changement du caractère genré de l'entrepreneuriat et de faire en sorte que l'accompagnement bénéficie réellement aux attentes des femmes³⁷(Lebègue, 2015).

Cette réticence envers la concrétisation des mesures adéquates, renforce le poids du secteur informel à travers ses multiples facettes, permettant de pouvoir faire face à des crises résultantes des politiques d'ajustements structurels dans les pays en voie de développement, mais aussi de résister aux impacts socioculturels, conduisant ainsi à contenir le noyau conjugal et d'adhérer solidement l'union au sein de la famille tout en respectant la même stratégie.

Il est donc plus censé d'adapter la loi à la réalité que d'essayer de modifier les comportements. Cela suggère une plus grande considération envers la femme et que soit adoptée vis à vis du secteur informel, une attitude plus positive, qui permettrait d'intégrer progressivement les activités de production de biens et de services qu'il comporte dans un cadre plus transparent à même d'identifier l'apport réel de ce type d'activité à l'économie nationale³⁸. Il s'agit donc d'encourager l'activité féminine qui respecte certains critères en matière d'emploi et de production : amélioration des cadres de vie, allègement des charges sociales, exonération de taxe et allègement de l'impôt aide publique au développement, accord de crédit à taux réduit, mais surtout nos femmes ont besoin de la plus grande considération.

Enfin, l'état de la recherche ne peut pas se contenter de considérer l'entrepreneuriat féminin comme une réalité homogène car on doit y tenir compte de l'hétérogénéité des femmes et de leurs motivations sans oublier l'interrelation entre l'entrepreneuriat et la famille. En effet, c'est tout le cadre familial qui va agir sur la décision de création de la femme³⁹.

Références bibliographiques:

- **Abrika B, Smadi A.** (2016), « Entrepreneuriat féminin informel entre dynamisme, résilience et vulnérabilités Illustration par le cas de la wilaya de Tizi-Ouzou (Algérie) » XXXII ème Journées du développement ATM 2016 Colloque Catastrophes, vulnérabilités et résiliences dans les pays en développement Université Lille 1,1-3 juin 2016.
- **Adair et Hamed.** (2012), « Micro-entreprises et micro-crédit au Maghreb, Journée de l'AFSE – L'économie du développement et de la transition » CERDI –Clermont-Ferrand ,19 -20 Mai 2005.

³⁷ Lebègue .T. op. cit. p .109-138.

³⁸ CNES. (1998), « Projet de rapport préliminaire sur les effets économiques et sociaux du programme d'ajustement structurel », 12ème Session Plénière, Alger.

³⁹ D'Andria A, Gabarret I. op. cit. p.87-107.

- **Aknine s et Fereffra Y.** (2014), « [Entrepreneuriat et création d'entreprise en Algérie : une lecture à partir des dispositifs de soutien et d'aide à la création des entreprises](#) », Revue des Sciences Économiques et de Gestion, Vol .14, n° 14, P. 65-78.
- **Angel-Urdinola D.F. and Tanabe K.** (2012), «Micro-Determinants of Informal Employment in the MENARegion», SP Discussion Paper1201, The World Bank.
- **ANGEM**, Bilan déc 2018, 2019, <https://www.angem.dz/home.php>, (consulté le 02/02/2020).
- **ANSEJ**, (2019), Statistiques , <http://www.ansej.org.dz/index.php/fr/>, (consulté le 23/12/2019).
- **Banque mondiale**, (2020), Rapport Doing business 2020 , [https://francais.doingbusiness.org/fr/data/exploreeconomies/algeria#DB rp](https://francais.doingbusiness.org/fr/data/exploreeconomies/algeria#DB_rp), (consulté le 04/01/2021).
- **Bekkar R.** (1998), La place des femmes, les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales », OPHESIA, la découverte, pp227-231.
- **BIT.** (2003), « *Rapport Général*, 17ème Conférence Internationale des Statisticiens du Travail », 24 novembre-3 décembre, Bureau International du Travail, Genève.
- **Belcourt, M, Burke, R-J., Lee-Gosselin, H., 1991.** « Une cage de verre : les entrepreneurs au Canada », Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, Ottawa, p.101.
- **CENEAP.** (2006), « Niveau de vie et mesure de la pauvreté en Algérie, Synthèse », <http://www.ceneap.com.dz/Pdf/DevHum.pdf> , (Consulté le 02-04- 2016).
- **Chalal. F.** (2013), « les femmes entrepreneures à Bejaïa : Réalité et perspectives », 4eme journée internationale sur l'entrepreneuriat des jeunes, Université Biskra, P2, P1.
- **Charmes J.** (2003), « Les origines du concept de secteur informel et la récente définition de l'emploi informel », IRD, Paris.
- **Charmes J.** (2012), « The informal economy worldwide: trends and characteristics » in Margin— The Journal of Applied Economic Research, New Delhi, vol.6, p.103-132.
- **CNES.** (1998), « Projet de rapport préliminaire sur les effets économiques et sociaux du programme d'ajustement structurel », 12ème Session Plénière, Alger.
- **CNES.** (2007), « Rapport National sur le développement humain : Algérie 2006 », Réalisé en coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement, Algérie.
- **CNRC**, (2019), Revue statistique : le registre du commerce, indicateurs & statistiques, 2019, file:///C:/Users/TOP/Downloads/docs_1596613037288.pdf, (consulté le 15/02/2020).
- **D'Andria A, Gabarret I.** (2016), « Femmes et entrepreneurs : trente ans de recherches en motivation entrepreneuriale féminine », De Boeck Supérieur, Revue de l'Entrepreneuriat, vol.3, n°15, p.87-107.
- **Debbih Z.** (2015), « Le Rôle De La Politique Publique Dans L'encouragement De L'entrepreneuriat Féminin En Algérie: Réalité Et Perspectives ». Recherches économiques et managériale, n°18, p.20-26.
- **Gherbi H.** (2014), « Caractéristiques et déterminants de l'emploi informel féminin en Algérie. Le cas de la wilaya de Bejaia », Mondes en développement, n°166, p.45-58.
- **Haddad Z.** (1999), « En Algérie », Clio. Histoire, femmes et sociétés [En ligne], 9 | 1999, mis en ligne le 22 mai 2006. <http://clio.revues.org/639;DOI:10.4000/clio.639> , (Consulté le 29 -11 2015).
- **Henni A.** (1995), « Ajustement, économie parallèle et contre-société », Naqd, revue d'études et de critique sociale, Réajustement structurel & systèmes politiques, Alger, n°7, p.50-57.
- **Heintz J, Pollin R.** (2003), « Informalization, Economic Growth and the Challenge of Creating Viable Labor Standards in Developing Countries ». PERI Working Paper No. 60. Available at SSRN: <http://ssrn.com/abstract=427683> ,(Consulté le 02-02- 2016).
- **KuceraD, Xenogiani. T.** (2009), « Les causes de la persistance de l'emploi informel », Etudes du centre de développement, OCDE ,2009.
- **Lavoie D.** (1988), « Les entrepreneures : pour une économie canadienne renouvelée », Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, Ottawa, p.3.
- **Lebègue .T.** (2015), « L'accompagnement institutionnel des femmes entrepreneures, Quel modèle d'accompagnement pour les femmes créatrices de très petites entreprises ? », Revue de l'Entrepreneuriat, vol.2, n°14, p .109-138.
- **Mahiou A.** (2001), « Ou va l'Algérie, (Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman » -Karthala-Iremam), col. Hommes et société, p154.
- **Maktour A.** (2018), « L'Algérie parmi les pays qui n'avancent pas », Le Soir d'Algérie, 3 novembre 2018, <https://algeria-watch.org/?p=69941> ,(Consulté le 01-02- 2019).
- **Mebtoul A.** (2010), « Quelle place de la femme algérienne dans le monde du travail ? », <https://www.algerie-focus.com/quelle-place-de-la-femme-algerienne-dans-le-monde-du-travail/> ,(Consulté le 02-03- 2016)

- **Morrisson C, Mead D.** (1996), « Pour une nouvelle définition du secteur informel », Revue d'économie du développement, n°3, p.3-25.
 - **Nikina .A, Le Loarne-Lemaire et M. Shelton.** (2012), « le rôle de la relation de couple et du soutien du conjoint dans l'entrepreneuriat féminin », Revue de l'Entrepreneuriat, vol.4, n°11, p.37-60.
 - **OECD.** (2005), « Promoting Women's Entrepreneurship in the MENA Region »: Background Report and Policy Considerations., <http://www.oecd.org/dataoecd/56/17/36086903.pdf> , (consulté le 02-02- 2016).
 - **ONS.** (2012), « Collections Statistiques » n°172, n°671, Série E : Statistiques Economiques n° 69.
 - **ONS.** (2012), « Enquête sur l'emploi du temps », ENET, Algérie,
 - **ONS.** (2012, 2014, 2016, 2017), « Activité, emploi & chômage, Collections Statistiques » n°651, n°671, n°748, n°785.
 - **ONS.** (2018,2019) « Activité, emploi & chômage, Collections Statistiques » n°819, n°879..
 - **Orser B.** (2007) , « Canadian Women Entrepreneurs, Research and Public Policy: A Review of Literature », School of Management. November, Ottawa, <https://te.lf.er.uottawa.ca/assets/documents/2007-DFAIT-CDN-Women-ENTs-Research-Public-Policy-Review.pdf> , (Consulté le 01-02- 2019).
 - **Ouadah S.** (2016), « L'entrepreneuriat féminin en Algérie ; Etude statistique sur la dispersion de l'entrepreneuriat féminin en Algérie», [Revue d'économie et de statistique appliquée](#) vol.13, n°1, P. 256-266.
 - **OIT.** (2016), « Promotion et développement de l'entrepreneuriat féminin en Algérie et au Maroc », https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---africa/---ro-abidjan/---ilo-algiers/documents/generi_cdocument/wcms_543315.pdf , (Consulté le 01-07- 2017).
 - **OIT.** (2017), « Evaluation nationale du développement de l'entrepreneuriat féminin en Algérie - situation et recommandations », http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/--ifp_seed/documents/instructionalmaterial/wcms_568885.pdf ,(Consulté le 01-10- 2018).
 - **Ravenel B.** (1994), « Comprendre l'Algérie, confluences méditerranée », revue trimestrielle, L'Harmattan, Paris, n°11, p120.
 - **Tahir Metaiche F, Bendiabdellah A.** (2016), « Les femmes entrepreneures en Algérie : savoir, vouloir et pouvoir ! », L'Harmattan | Marché et organisations, vol.2, n°26, p.219-240.
 - **Santoni J.** (2016), « Spécificités, obstacles et levier potentiel de l'entrepreneuriat des femmes État des littératures francophone et anglophone», ESKA, Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels, vol. 54, XXII, p.207-228.
-